

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### **SÉANCE SPÉCIALE DU 12 JUIN 2012**

Session spéciale du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 12 juin 2012 à 13 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Noël Landry, maire  
Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1  
Madame Jocelyne L. Mason, conseillère du district 2  
Monsieur Yvon Turcotte, conseiller du district 3  
Monsieur Marc Quevillon, conseiller du district 4  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5  
Monsieur Ghyslain Chauveau, conseiller du district 6

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Mandat à un ingénieur, étude pour la mise aux normes du puits du chemin du Bassin, Cookshire.**
- 5) **Mandat à un ingénieur, étude de faisabilité pour une station d'épuration chemin des Iris, Johnville.**
- 6) **M. Sébastien Cusson, abrogation de l'entente pour l'emplacement permanent pour un étang aéré à paroi verticale.**
- 7) **Étude de faisabilité de positionnement stratégique de la Ville de Cookshire-Eaton dans le cadre du programme Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD).**
- 8) **Engagement d'une préposée à la bibliothèque.**
- 9) **Départ de Mme France Gagnon, préposée à la bibliothèque. Remise d'une plaque Méritas.**
- 10) **Adoption de la programmation révisée des travaux présentés dans le cadre du Programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence.**
- 11) **Période de questions.**
- 12) **Séance close.**

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de

vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

**Renonciation à l'avis de convocation pour les points 8, 9 et 10 de l'ordre du jour.**

Résolution 2012-06-4018

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil sont présents à ladite session, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu que tous les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation pour les points 9, 10 et 11 de l'ordre du jour conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*.

**2) Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2012-06-4019

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3) Période de questions.**

Aucune.

**4) Mandat à un ingénieur, étude pour la mise aux normes du puits du chemin du Bassin, Cookshire.**

Résolution 2012-06-4020

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu d'accorder un mandat à Services exp inc. concernant une étude pour la mise aux normes du puits du chemin du Bassin, Cookshire, pour un montant maximal de 15 000 \$ selon les termes de l'étude technico-économique des options de mise en conformité des installations de pompage d'eau potable en date du 31 mai 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5) Mandat à un ingénieur, étude de faisabilité pour une station d'épuration chemin des Iris, Johnville.**

Résolution 2012-06-4021

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte il est résolu d'accepter l'offre de services professionnels de Services exp inc. datée du 17 mai 2012, d'un montant maximum de 6 500 \$, pour la préparation d'une étude de faisabilité pour le remplacement de la station d'épuration du chemin des Iris, Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6) M. Sébastien Cusson, abrogation de l'entente pour l'emplacement permanent pour un étang aéré à paroi verticale.**

Résolution 2012-06-4022

CONSIDÉRANT l'offre de Mme Karine Ménard et de M. Sébastien Cusson pour vendre à la municipalité un terrain où serait aménagé un étang aéré à paroi verticale pour l'épuration des eaux usées d'une partie du village de Johnville;

CONSIDÉRANT que ce projet a fait l'objet d'une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) qui a autorisé le projet, mais sans les résidences faisant partie de la demande;

CONSIDÉRANT que Mme Karine Ménard et M. Sébastien Cusson demande à la municipalité de prendre position sur l'achat ou non de ce terrain;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau et résolu d'aviser Mme Karine Ménard et M. Sébastien Cusson que la municipalité abroge l'entente signée le 10 mai 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7) Étude de faisabilité de positionnement stratégique de la Ville de Cookshire-Eaton dans le cadre du programme Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD).**

Résolution 2012-06-4023

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton présente une demande d'aide financière pour la réalisation d'une étude de faisabilité de positionnement stratégique, dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) du ministère Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à signer tout document relatif à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8) Engagement d'une préposée à la bibliothèque.**

Résolution 2012-06-4024

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton retienne les services de Mme Louise Gary à titre de préposée à la bibliothèque selon les termes de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9) Départ de Mme France Gagnon, préposée à la bibliothèque. Remise d'une plaque Méritas.**

Résolution 2012-06-4025

CONSIDÉRANT le départ de Mme France Gagnon qui a occupé le poste de préposée à la bibliothèque depuis plusieurs années;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu de souligner sa contribution à la vie municipale en lui offrant un montant d'argent ou un chèque-cadeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10) Adoption de la programmation révisée des travaux présentés dans le cadre du Programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence.**

Résolution 2012-06-4026

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu d'adopter la programmation révisée des travaux présentés dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) en date du 12 juin 2012.

La programmation révisée est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11) Période de questions.**

Aucune.

**12) Levée de la séance spéciale.**

Résolution 2012-06-4027

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 15 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Noël Landry  
Maire

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier